

COMPTE DE RESULTAT

DocuSigned by:

Sandra Marques

8DCE11BD74094A9

Présenté en Euros

RUBRIQUES	France	Export	31/12/2023 (12 mois)	31/12/2022 (12 mois)
Ventes de marchandises	1 392 746	283 221	1 675 967	4 289 065
Production vendue biens	2 456		2 456	5 005
Production vendue services	1 968 983		1 968 983	4 169 538
Chiffres d'affaires Nets	3 364 185	283 221	3 647 406	8 463 608
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues			71 509	
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			542 222	387 932
Autres produits			7	23
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			4 261 144	8 851 563
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			1 004 997	1 520 099
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			149 088	4 015 498
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements			671 759	797 192
Autres achats et charges externes			838 234	1 005 031
Impôts, taxes et versements assimilés			35 552	40 006
Salaires et traitements			676 401	695 505
Charges sociales			223 995	220 997
Dotations aux amortissements sur immobilisations			60 524	40 939
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			563 185	430 830
Dotations aux provisions pour risques et charges			345 000	
Autres charges			11	308
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			4 568 745	8 766 403
RESULTAT EXPLOITATION			-307 601	85 159
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations			24 751	
Produits des autres valeurs mobilières				89 207
Autres intérêts et produits assimilés			10	
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			24 761	89 207
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			76 226	128 420
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			76 226	128 420
RESULTAT FINANCIER			-51 465	-39 213
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			-359 066	45 946

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)

Présenté en Euros

RUBRIQUES	31/12/2023 (12 mois)	31/12/2022 (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	340 509	218 832
Produits exceptionnels sur opérations en capital		13 183
Reprises sur provisions et transferts de charges		543
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	340 509	232 558
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		20 833
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES		20 833
R E S U L T A T E X C E P T I O N N E L	340 509	211 725
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	4 626 414	9 173 328
TOTAL DES CHARGES	4 644 971	8 915 656
R E S U L T A T N E T	-18 557	257 672
Dont Crédit-bail mobilier		
Dont Crédit-bail immobilier		

Dossier des comptes annuels

Pour l'exercice
du 01/01/2023 au 31/12/2023

-0-0-0-

S.A.S. LES CHAIS DE LA FORGE

Lieu-dit Saint Amand

32800 EAUZE

-0-0-0-

SIRET : 33051595800016

APE : 4634Z

BILAN ACTIF

Présenté en Euros

	31/12/2023 (12 mois)			31/12/2022 (12 mois)
	Brut	Amort.Déprect°.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	366 559	22 200	344 360	
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Avances & acomptes sur immo. Incorpor.				
Terrains				
Constructions	95 698	95 698		
Installations tech., matériel et outillage indus.	4 056 216	3 944 084	112 132	110 058
Autres immobilisations corporelles	273 209	271 849	1 360	3 887
Immobilisations en cours	17 735		17 735	248 430
Avances & acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participat° évaluées selon mise en équival.				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	4 809 417	4 333 831	475 586	362 375
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	1 496 365	563 185	933 180	1 737 294
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances & acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Clients et comptes rattachés	3 322 869		3 322 869	4 012 792
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Organismes sociaux				
Etat, impôts sur les bénéfiques				
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	53 368		53 368	51 902
Autres	1 982 743		1 982 743	177 274
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	138 972		138 972	1 442 842
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	11 326		11 326	31 764
ACTIF CIRCULANT	7 005 644	563 185	6 442 459	7 453 868
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	11 815 060	4 897 015	6 918 045	7 816 243

BILAN PASSIF

Présenté en Euros

	31/12/2023 (12 mois)	31/12/2022 (12 mois)
Capital social ou individuel	548 600	548 600
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	54 861	54 861
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 207 035	1 949 363
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE	-18 557	257 672
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	2 791 939	2 810 496
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	345 000	
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	345 000	
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 809 245	3 024 476
Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses	884 034	768 748
Associés		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	431 648	516 164
Personnel	74 401	73 132
Organismes sociaux	95 576	95 822
Etat, impôts sur les bénéfices		
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	484 571	524 033
Etat, obligations cautionnées		
Autres impôts, taxes et assimilés	1 629	3 371
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	3 781 106	5 005 747
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	6 918 045	7 816 243

LES CHAIS DE LA FORGE

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

Au capital de 548.600 euros

Siège social : Lieudit « Saint Amand »

32800 EAUZE

330 515 958 RCS AUCH

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 13 JUIN 2024

L'an Deux Mille Vingt-quatre,
Et le treize juin,
A onze heures trente,

Au siège de la société,

La Société par Actions Simplifiée HOLDING DU TARIQUET, au capital de 1.783.654 euros, dont le siège social est Château du Tariquet, Lieudit « Saint Amand » - 32800 EAUZE, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 421 743 477 au RCS d'AUCH, représentée par Madame Marie-Thérèse GRASA épouse DUBUC, sa Présidente.

Présidente et associée unique de la Société LES CHAIS DE LA FORGE,

A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé ont été établis et arrêtés par Madame Marie-Thérèse GRASA épouse DUBUC, représentante de la société HOLDING DU TARIQUET, Président.

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- Lecture du rapport de gestion établi par le Président ;
- Lecture du Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat ;
- Approbation des conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce ;
- Délégation de pouvoirs aux fins d'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associée unique, connaissance prise du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023 et du rapport général du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par une perte de – 18 557 euros.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion.

En conséquence, l'associée unique donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat écoulé.

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à – 18 557 euros en totalité au solde du compte « Autres Réserves ».

En conséquence de cette affectation, le compte « autres réserves » présente un solde créditeur de 2 188 478 euros.

TROISIEME DECISION

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associée unique prend acte qu'il n'y a pas eu de distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices :

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 :	0 euro,
Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 :	0 euro,
Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 :	0 euro.

QUATRIEME DECISION

En application des dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, l'associée unique prend acte que les comptes de l'exercice clos ne prennent pas en compte des dépenses non déductibles de l'impôt sur les sociétés, visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

CINQUIEME DECISION

Conformément aux dispositions de l'article L 227-10 du Code de commerce, la présente décision fait mention qu'une convention nouvelle a été conclue au titre de l'exercice clos, relative à la refacturation de dépenses liées à la mise en place d'un nouvel ERP pour les sociétés du Groupe.

L'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours des exercices antérieurs, se sont poursuivies au cours du dernier exercice, à savoir :

- De la Société à la SCV CHATEAU DU TARIQUET :
 - Mise en bouteilles : 1.203.123 € (prix : 0.25€ HT par bouteille de vin)
 - Avance de trésorerie rémunérée au taux de 5,57 %. Les intérêts comptabilisés pour l'exercice ressortent à 24.751€.

- De la SCV CHATEAU DU TARIQUET à la Société :
 - Prêt de main d'œuvre : 29.786 € (base prix de revient)

- Rétrocession matériel et outillage, amortissement et frais de leasing pour ceux pris en leasing (base prix de revient) : 19.825€
 - Location de bureau pour 2.300 €
 - Location de chai pour 50.000 €
 - Vente de vin pour 896.388 €
 - Location de machines à vendanger : 9.083€
 - Rétrocession frais d'énergies (eau / électricité / téléphone) : 100.243€.
 - Refacturation de matières sèches pour 2.092€
 - Refacturation de produits œnologiques pour 6.440€
- De la SAS HOLDING DU TARIQUET à la Société :
- Prestations de services (animation de la holding) : 222.792€
 - Avance de trésorerie rémunérée au taux de 5,57 %. Les intérêts comptabilisés pour l'exercice ressortent à 32.129€.
 - Participation aux frais d'assurance pour 5.864 €

SIXIEME DECISION

L'associée unique délègue tous pouvoirs à tout avocat exerçant au sein du cabinet Deloitte Société d'Avocats, dont les bureaux se situent 19 boulevard Alfred Daney 80105 33041 BORDEAUX CEDEX, à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par la société HOLDING DU TARIQUET, associée unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

Marie-Thérèse DUBUC GRASA

La Société HOLDING DU TARIQUET
Représentée par Madame Marie-Thérèse GRASA épouse DUBUC

LES CHAIS DE LA FORGE

Société par Actions Simplifiée à associé Unique
Au Capital de 548 600 Euros

Siège social :
SAINT AMAND - 32800 EAUZE

330 515 958 R.C.S. AUCH

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2023

SOMMAIRE

- **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES
ANNUELS**

- **BILAN, COMPTE DE RESULTAT, ANNEXES**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES SUR LES COMPTES
ANNUELS**

Exercice clos le 31/12/2023

BJL CONSULTANTS
EXPERTISE COMPTABLE ET COMMISSARIAT AUX COMPTES

*Société inscrite sur la liste des commissaires aux comptes
de la Compagnie Régionale de Toulouse*

LES CHAIS DE LA FORGE

Société par Actions Simplifiée à associé Unique
Au capital de 548 600 €

Siège social : Saint-Amand
32800 EAUZE

R.C.S. AUCH 330 515 958
Code APE : 4634Z

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023
(Exercice de 12 mois)

A l'associée unique de la société LES CHAIS DE LA FORGE,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société LES CHAIS DE LA FORGE, relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de Commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2023 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Evaluation des stocks de produits intermédiaires et finis

Les stocks de produits intermédiaires et finis revêtent un caractère significatif du montant total de l'actif et des comptes annuels. Ceux-ci sont valorisés à leur coût de production incluant le coût d'acquisition des fournitures consommées et les charges directes et indirectes de production.

Pour apprécier cette valorisation des stocks, nos travaux ont notamment consisté, comme chaque année, à effectuer une analyse approfondie des quantités et des coûts de production retenus.

VÉRIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidence et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.



RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la Présidence d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle, conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Présidence d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidence.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;



- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Toulouse,
Le 28/05/2024

*Pour la société B.J.L CONSULTANTS
Expertise comptable et Commissariat aux comptes*

Benjamin TOUBOUL
Commissaire aux comptes



**BILAN, COMPTE DE RESULTAT,
ANNEXES**

BILAN ACTIF

Présenté en Euros

	31/12/2023 (12 mois)			31/12/2022 (12 mois)
	Brut	Amort.Déprect°.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	366 559	22 200	344 360	
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Avances & acomptes sur immo. Incorpor.				
Terrains				
Constructions	95 698	95 698		
Installations tech., matériel et outillage indus.	4 056 216	3 944 084	112 132	110 058
Autres immobilisations corporelles	273 209	271 849	1 360	3 887
Immobilisations en cours	17 735		17 735	248 430
Avances & acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participat° évaluées selon mise en équival.				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	4 809 417	4 333 831	475 586	362 375
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	1 496 365	563 185	933 180	1 737 294
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances & acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Clients et comptes rattachés	3 322 869		3 322 869	4 012 792
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Organismes sociaux				
Etat, impôts sur les bénéfices				
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	53 368		53 368	51 902
Autres	1 982 743		1 982 743	177 274
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	138 972		138 972	1 442 842
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	11 326		11 326	31 764
ACTIF CIRCULANT	7 005 644	563 185	6 442 459	7 453 868
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	11 815 060	4 897 015	6 918 045	7 816 243



BILAN PASSIF

Présenté en Euros

	31/12/2023 (12 mois)	31/12/2022 (12 mois)
Capital social ou individuel	548 600	548 600
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	54 861	54 861
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 207 035	1 949 363
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE	-18 557	257 672
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	2 791 939	2 810 496
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	345 000	
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	345 000	
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 809 245	3 024 476
Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses	884 034	768 748
Associés		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	431 648	516 164
Personnel	74 401	73 132
Organismes sociaux	95 576	95 822
Etat, impôts sur les bénéfices		
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	484 571	524 033
Etat, obligations cautionnées		
Autres impôts, taxes et assimilés	1 629	3 371
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	3 781 106	5 005 747
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	6 918 045	7 816 243



COMPTE DE RESULTAT

Présenté en Euros

RUBRIQUES	France	Export	31/12/2023 (12 mois)	31/12/2022 (12 mois)
Ventes de marchandises	1 392 746	283 221	1 675 967	4 289 065
Production vendue biens	2 456		2 456	5 005
Production vendue services	1 968 983		1 968 983	4 169 538
Chiffres d'affaires Nets	3 364 185	283 221	3 647 406	8 463 608
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues			71 509	
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			542 222	387 932
Autres produits			7	23
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			4 261 144	8 851 563
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			1 004 997	1 520 099
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			149 088	4 015 498
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements			671 759	797 192
Autres achats et charges externes			838 234	1 005 031
Impôts, taxes et versements assimilés			35 552	40 006
Salaires et traitements			676 401	695 505
Charges sociales			223 995	220 997
Dotations aux amortissements sur immobilisations			60 524	40 939
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			563 185	430 830
Dotations aux provisions pour risques et charges			345 000	
Autres charges			11	308
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			4 568 745	8 766 403
RESULTAT EXPLOITATION			-307 601	85 159
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations			24 751	
Produits des autres valeurs mobilières				89 207
Autres intérêts et produits assimilés			10	
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			24 761	89 207
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			76 226	128 420
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			76 226	128 420
RESULTAT FINANCIER			-51 465	-39 213
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			-359 066	45 946

Benjamin TOUBOUL
Commissaire aux Comptes
BJL CONSULTANTS
31 Av. Champollion - 31100 TOULOUSE

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)

Présenté en Euros

RUBRIQUES	31/12/2023 (12 mois)	31/12/2022 (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	340 509	218 832
Produits exceptionnels sur opérations en capital		13 183
Reprises sur provisions et transferts de charges		543
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	340 509	232 558
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		20 833
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES		20 833
R E S U L T A T E X C E P T I O N N E L	340 509	211 725
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	4 626 414	9 173 328
TOTAL DES CHARGES	4 644 971	8 915 656
R E S U L T A T N E T	-18 557	257 672
Dont Crédit-bail mobilier		
Dont Crédit-bail immobilier		



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en Euros.

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun événement ayant une incidence significative sur les états financiers et leur comparabilité par rapport à l'exercice précédent n'est à mentionner sur l'exercice.

II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date d'arrêté des dits comptes annuels.

2. CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

3. MODE ET METHODE D'EVALUATION

➤ Immobilisations Incorporelles et Corporelles

✓ Coût d'entrée

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les frais d'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles sont comptabilisés directement en charges.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.



✓ Amortissements

Lorsque les éléments constitutifs d'un actif ont des utilisations différentes (composants), ils font l'objet, s'ils sont significatifs, d'une comptabilisation séparée et d'un plan d'amortissement spécifique.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue par l'entreprise :

	Durée d'utilisation	Durée d'usage fiscale
Constructions	de 7 à 15 ans	20 ans
Matériel et outillage industriels	de 1 à 12 ans	de 5 à 10 ans
Agencements, aménagements, installations	de 7 à 12 ans	de 10 à 20 ans
Matériel de transport	de 2 à 5 ans	de 4 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	de 5 à 7 ans	de 3 à 10 ans
Mobilier	10 ans	10 ans

La différence éventuelle entre l'amortissement économique calculé sur la durée d'utilisation et l'amortissement fiscal calculé sur la durée d'usage fait l'objet, le cas échéant, d'un amortissement dérogatoire comptabilisé en résultat exceptionnel.

➤ Stocks et en-cours

Les stocks de marchandises et approvisionnements sont valorisés à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) selon la méthode du coût moyen unitaire pondéré.

Les stocks de produits intermédiaires et finis sont valorisés à leur coût de production incluant le coût d'acquisition des fournitures consommées et les charges directes et indirectes de production (hors frais financiers).

Une dépréciation est constituée lorsqu'à la clôture de l'exercice le coût d'entrée du stock excède la valeur nette probable de réalisation déterminée selon les conditions du marché.

➤ Créances, Dettes et Liquidités

Les créances, dettes et liquidités sont évaluées pour leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (en pratique la valeur probable de recouvrement) est inférieure à la valeur comptable.

➤ Opérations en devises

Les opérations en devises sont comptabilisées au cours du jour. Les écarts constatés sur l'exercice entre le cours d'enregistrement et le cours du jour du règlement sont comptabilisés en différences de change dans le résultat financier.

A la clôture de l'exercice, les dettes et créances libellées en monnaies étrangères sont converties aux cours de clôture.

Les opérations faisant l'objet d'une couverture de change sont enregistrées au cours de la couverture.

➤ Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont évaluées en fonction du risque estimé par l'entreprise en tenant compte des derniers éléments connus à la date d'arrêt et conformément au principe de prudence.

La différence entre le risque estimé et le risque maximal, correspondant par exemple aux demandes des parties adverses en cas de litige, correspond à un passif éventuel mentionné en annexe du tableau des provisions pour risques et charges.

➤ Engagements en matière de retraite**Option retenue :**

Conformément au choix laissé par le Code de Commerce, l'entreprise ne comptabilise pas ses engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite en provision pour risques et charges mais mentionne son évaluation en engagements hors bilan.

Méthode de calcul retenue :

Pour l'évaluation de ses engagements retraite, l'entreprise applique la recommandation 2003-R.01 du 1^{er} avril 2003 : Le champ d'application de cette recommandation et les traitements adoptés sont ceux de la norme IAS 19 «Méthode Rétrospective des unités de crédit projetées » (P.B.O).

P.B.O (Projected Benefit Obligation) : Représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalué en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de Turn-over et de survie.

Cette méthode retient comme base le salaire de fin de carrière.

Les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Le taux d'actualisation retenu au 31/12/2023 est de 3,20%.

Les engagements sont évalués pour un âge de départ à la retraite fixé à 65 ans et incluent les charges sociales.



NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 4 809 417 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles		366 559		366 559
Immobilisations corporelles	4 636 982	173 734	367 859	4 442 858
Immobilisations financières				
TOTAL	4 636 982	540 293	367 859	4 809 417

Amortissements et dépréciations d'actif = 4 333 831 €

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				22 200
Immobilisations corporelles	4 274 607	60 524	1 300	4 311 631
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	4 274 607	60 524	1 300	4 333 831

Etat des créances = 5 370 306 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	5 370 306	5 370 306	
TOTAL	5 370 306	5 370 306	

Dépréciations = 563 185 €

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours	430 830	563 185	430 830		563 185
Comptes de tiers					
Comptes financiers					
TOTAL	430 830	563 185	430 830		563 185



Produits à recevoir par postes du bilan = 3 062 152 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	2 902 937
Autres créances	159 215
Disponibilités	
TOTAL	3 062 152

Charges constatées d'avance = 11 326 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.



NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 548 600 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	21 100	26.00	548 600
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	21 100	26.00	548 600

Provisions = 345 000 €

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées				
Provisions pour risques & charges		345 000		345 000
TOTAL		345 000		345 000

Etat des dettes = 3 781 106 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	1 809 245	667 525	1 141 720	
Dettes financières diverses (1)	884 034	34 034	212 500	637 500
Fournisseurs	431 648	431 648		
Dettes fiscales & sociales	656 178	656 178		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	3 781 106	1 789 386	1 354 220	637 500

1) Dont emprunt participatif 850 000 €

Charges à payer par postes du bilan = 355 647 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	1 905
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	265 845
Dettes fiscales & sociales	87 896
Autres dettes	
TOTAL	355 647

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 3 647 406 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	1 675 967	45.95 %
Ventes de produits résiduels	2 456	0.07 %
Prestations de services	1 211 023	33.20 %
Produits des activités annexes	757 960	20.78 %
TOTAL	3 647 406	100.00 %

A compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2008, la SAS LES CHAIS DE LA FORGE a opté pour le régime de l'intégration fiscale. Le périmètre d'intégration est composé des sociétés :

- S.A.S. HOLDING DU TARIQUET (société mère),
- SCV CHATEAU DU TARIQUET (filiale),
- SAS LES CHAIS DE LA FORGE (filiale).

De ce fait, la SAS HOLDING DU TARIQUET se constitue seule redevable de l'impôt sur les sociétés du par le groupe.

La convention de répartition de l'impôt prévoit que :

- les charges d'impôts sont supportées par les sociétés comme en l'absence d'intégration fiscale,
- les économies d'impôts réalisées sont constatées en résultat par la société mère.

Résultat imposable du groupe

(après imputation des déficits antérieurs) : -1 214 044 €

Impôt sur les sociétés du groupe : 0 €

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.



AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Le dirigeant ne perçoit pas de rémunération.

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	8 760
Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	8 760

Engagements Financiers donnés :

Nature des engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	23 000
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Engagements en matière de retraite	31 523
Médaille du travail	
Autres engagements	
TOTAL	54 523

Effectif moyen

L'effectif moyen a été de 22 salariés en 2023 (1 cadre et 21 non cadres).

Identité société-mère consolidant les comptes de la société

S.A.S HOLDING DU TARIQUET
Saint Amand
32800 EAUZE
Siren : 421 743 477



DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 3 062 152 €

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Clients interco factures a etablr(41810001)	2 902 937
TOTAL	2 902 937

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Frs avoirs a recevoir(40980000)	1 181
Fournisseurs interco avoirs a recevoir(40980001)	131 055
Etat prod a recevoir(44870000)	25 728
Dbt divers produits a recevoir(46870000)	1 251
TOTAL	159 215

Charges constatées d'avance = 11 326 €

Charges constatées d'avance	Montant
Charg const avan(48600000)	11 326
TOTAL	11 326

Charges à payer = 355 647 €

Emprunts & dettes auprès des étab. de crédit	Montant
Interets courus / emprunts(16880000)	1 905
TOTAL	1 905

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Four.fac.n.parv(40810000)	48 001
Fournisseurs interco factures non parven(40810001)	217 844
TOTAL	265 845

Dettes fiscales et sociales	Montant
Pers.conges a payer(42800000)	66 305
Charges sociales sur conges a payer(43820000)	21 591
TOTAL	87 896

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES

DocuSigned by:
Sandra Marques
8DCE11BD74094A9...

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en Euros.

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun événement ayant une incidence significative sur les états financiers et leur comparabilité par rapport à l'exercice précédent n'est à mentionner sur l'exercice.

II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date d'arrêté des dits comptes annuels.

2. CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

3. MODE ET METHODE D'EVALUATION

➤ Immobilisations Incorporelles et Corporelles

✓ Coût d'entrée

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les frais d'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles sont comptabilisés directement en charges.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

✓ Amortissements

Lorsque les éléments constitutifs d'un actif ont des utilisations différentes (composants), ils font l'objet, s'ils sont significatifs, d'une comptabilisation séparée et d'un plan d'amortissement spécifique.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue par l'entreprise :

	Durée d'utilisation	Durée d'usage fiscale
Constructions	de 7 à 15 ans	20 ans
Matériel et outillage industriels	de 1 à 12 ans	de 5 à 10 ans
Agencements, aménagements, installations	de 7 à 12 ans	de 10 à 20 ans
Matériel de transport	de 2 à 5 ans	de 4 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	de 5 à 7 ans	de 3 à 10 ans
Mobilier	10 ans	10 ans

La différence éventuelle entre l'amortissement économique calculé sur la durée d'utilisation et l'amortissement fiscal calculé sur la durée d'usage fait l'objet, le cas échéant, d'un amortissement dérogatoire comptabilisé en résultat exceptionnel.

➤ Stocks et en-cours

Les stocks de marchandises et approvisionnements sont valorisés à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) selon la méthode du coût moyen unitaire pondéré.

Les stocks de produits intermédiaires et finis sont valorisés à leur coût de production incluant le coût d'acquisition des fournitures consommées et les charges directes et indirectes de production (hors frais financiers).

Une dépréciation est constituée lorsqu'à la clôture de l'exercice le coût d'entrée du stock excède la valeur nette probable de réalisation déterminée selon les conditions du marché.

➤ Créances, Dettes et Liquidités

Les créances, dettes et liquidités sont évaluées pour leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (en pratique la valeur probable de recouvrement) est inférieure à la valeur comptable.

➤ Opérations en devises

Les opérations en devises sont comptabilisées au cours du jour. Les écarts constatés sur l'exercice entre le cours d'enregistrement et le cours du jour du règlement sont comptabilisés en différences de change dans le résultat financier.

A la clôture de l'exercice, les dettes et créances libellées en monnaies étrangères sont converties aux cours de clôture.

Les opérations faisant l'objet d'une couverture de change sont enregistrées au cours de la couverture.

➤ Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont évaluées en fonction du risque estimé par l'entreprise en tenant compte des derniers éléments connus à la date d'arrêt et conformément au principe de prudence.

La différence entre le risque estimé et le risque maximal, correspondant par exemple aux demandes des parties adverses en cas de litige, correspond à un passif éventuel mentionné en annexe du tableau des provisions pour risques et charges.

➤ Engagements en matière de retraite**Option retenue :**

Conformément au choix laissé par le Code de Commerce, l'entreprise ne comptabilise pas ses engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite en provision pour risques et charges mais mentionne son évaluation en engagements hors bilan.

Méthode de calcul retenue :

Pour l'évaluation de ses engagements retraite, l'entreprise applique la recommandation 2003-R.01 du 1^{er} avril 2003 : Le champ d'application de cette recommandation et les traitements adoptés sont ceux de la norme IAS 19 «Méthode Rétrospective des unités de crédit projetées » (P.B.O).

P.B.O (Projected Benefit Obligation) : Représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalué en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de Turn-over et de survie.

Cette méthode retient comme base le salaire de fin de carrière.

Les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Le taux d'actualisation retenu au 31/12/2023 est de 3,20%.

Les engagements sont évalués pour un âge de départ à la retraite fixé à 65 ans et incluent les charges sociales.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 4 809 417 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles		366 559		366 559
Immobilisations corporelles	4 636 982	173 734	367 859	4 442 858
Immobilisations financières				
TOTAL	4 636 982	540 293	367 859	4 809 417

Amortissements et dépréciations d'actif = 4 333 831 €

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				22 200
Immobilisations corporelles	4 274 607	60 524	1 300	4 311 631
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	4 274 607	60 524	1 300	4 333 831

Etat des créances = 5 370 306 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	5 370 306	5 370 306	
TOTAL	5 370 306	5 370 306	

Dépréciations = 563 185 €

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours	430 830	563 185	430 830		563 185
Comptes de tiers					
Comptes financiers					
TOTAL	430 830	563 185	430 830		563 185

Produits à recevoir par postes du bilan = 3 062 152 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	2 902 937
Autres créances	159 215
Disponibilités	
TOTAL	3 062 152

Charges constatées d'avance = 11 326 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 548 600 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	21 100	26.00	548 600
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	21 100	26.00	548 600

Provisions = 345 000 €

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées				
Provisions pour risques & charges		345 000		345 000
TOTAL		345 000		345 000

Etat des dettes = 3 781 106 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	1 809 245	667 525	1 141 720	
Dettes financières diverses (1)	884 034	34 034	212 500	637 500
Fournisseurs	431 648	431 648		
Dettes fiscales & sociales	656 178	656 178		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	3 781 106	1 789 386	1 354 220	637 500

1) Dont emprunt participatif 850 000 €

Charges à payer par postes du bilan = 355 647 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	1 905
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	265 845
Dettes fiscales & sociales	87 896
Autres dettes	
TOTAL	355 647

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 3 647 406 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	1 675 967	45.95 %
Ventes de produits résiduels	2 456	0.07 %
Prestations de services	1 211 023	33.20 %
Produits des activités annexes	757 960	20.78 %
TOTAL	3 647 406	100.00 %

A compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2008, la SAS LES CHAIS DE LA FORGE a opté pour le régime de l'intégration fiscale. Le périmètre d'intégration est composé des sociétés :

- S.A.S. HOLDING DU TARIQUET (société mère),
- SCV CHATEAU DU TARIQUET (filiale),
- SAS LES CHAIS DE LA FORGE (filiale).

De ce fait, la SAS HOLDING DU TARIQUET se constitue seule redevable de l'impôt sur les sociétés du par le groupe.

La convention de répartition de l'impôt prévoit que :

- les charges d'impôts sont supportées par les sociétés comme en l'absence d'intégration fiscale,
- les économies d'impôts réalisées sont constatées en résultat par la société mère.

Résultat imposable du groupe

(après imputation des déficits antérieurs) : -1 214 044 €

Impôt sur les sociétés du groupe : 0 €

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

AUTRES INFORMATIONS**Rémunération des dirigeants**

Le dirigeant ne perçoit pas de rémunération.

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	8 760
Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	8 760

Engagements Financiers donnés :

Nature des engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	23 000
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Engagements en matière de retraite	31 523
Médaille du travail	
Autres engagements	
TOTAL	54 523

Effectif moyen

L'effectif moyen a été de 22 salariés en 2023 (1 cadre et 21 non cadres).

Identité société-mère consolidant les comptes de la société

S.A.S HOLDING DU TARIQUET
Saint Amand
32800 EAUZE
Siren : 421 743 477

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 3 062 152 €

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Clients interco factures a etablr(41810001)	2 902 937
TOTAL	2 902 937

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Frs avoirs a recevoir(40980000)	1 181
Fournisseurs interco avoirs a recevoir(40980001)	131 055
Etat prod a recevoir(44870000)	25 728
Dbt divers produits a recevoir(46870000)	1 251
TOTAL	159 215

Charges constatées d'avance = 11 326 €

Charges constatées d'avance	Montant
Charg const avan(48600000)	11 326
TOTAL	11 326

Charges à payer = 355 647 €

Emprunts & dettes auprès des étab. de crédit	Montant
Interets courus / emprunts(16880000)	1 905
TOTAL	1 905

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Four.fac.n.parv(40810000)	48 001
Fournisseurs interco factures non parven(40810001)	217 844
TOTAL	265 845

Dettes fiscales et sociales	Montant
Pers.conges a payer(42800000)	66 305
Charges sociales sur conges a payer(43820000)	21 591
TOTAL	87 896